DÉPARTEMENT DU MORBIHAN VILLE DE GUIDEL

Envoyé en préfecture le 22/09/2016 Reçu en préfecture le 22/09/2016 Affiché le 22/09/2016

ID: 056-215600784-20160920-201695-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'An Deux Mille Seize le 20 Septembre à 20 heures 30, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en Mairie, en séance ordinaire, sous la Présidence de Monsieur François AUBERTIN, Maire.

Étaient également présents : J. Daniel, F. Ballester, AM. Goujon, D. Guillerme, P. Cormier, M. Foidart, F. Téroute, F. Hervé, A.Buzaré, JJ. Marteil, L. Monnerie, G. Thiery, P. Guilbaudeau, L. Médica D. Capart, D. Renouf, Z. Dano, MC Couf, MM. Prévost, AM Garangé, MF Guillemot, P. Le Dro, C. Pecchia, R. Hénault M. Le Teuff, M. David, PY Le Grognec, V. Robin-Cornaud Conseillers municipaux

Absents excusés

C. Jourdain qui a donné procuration à M. Foidart S. Caroff « « à AM. Goujon L. Detrez « « à M. David

J. Grévès

Secrétaire : M. Foidart

Date de la convocation : 14 Septembre 2016

Date de l'affichage : 14 Septembre 2016

Nombre de conseillers en exercice : 33

Nombre de présents : 29 Nombre de votants : 32

2016_95 : SEM XSEA - Projet d'augmentation du capital

Rapporteur : L Médica

La société d'économie mixte XSEA répond à l'ordonnance du 21 avril 2006 qui met en perspective l'intérêt pour les collectivités locales de valoriser économiquement leurs biens. Fondée en 2011 par l'agglomération de Lorient et huit de ses communes, XSEA est une société anonyme d'économie mixte locale au capital de 3 233 403 Euros détenue à 73% par les collectivités locales. Les principaux autres actionnaires sont la Caisse des Dépôts et Consignations, le Crédit Coopératif, la Banque Populaire, le Crédit Agricole. Elle œuvre dans deux domaines complémentaires :

- L'Immobilier d'entreprises
- Les Energies Renouvelable.

En quatre années d'exercice, la SEM a réalisé plusieurs projets immobiliers par des investissements cumulés de l'ordre de 6,5 M€ HT. Son CA prévisionnel pour 2016 sera de l'ordre de 1 M€ HT.

2016 - 2019 Un nouveau cycle pour la SEM XSEA:

En Immobilier:

De nouveaux investissements, nécessaires afin de compléter voire de compenser les essoufflements de crédits auxquels vont devoir désormais faire face les collectivités locales, seront de nature à renforcer son positionnement sur l'immobilier économique.

En Energies Renouvelables

Dans un contexte où chaque territoire est appelé à contribuer à l'effort national, XSEA devra valoriser les projets ENR incubés ces dernières années afin de les concrétiser et de les mettre en œuvre à l'orée 2017 – 2018

Envoyé en préfecture le 22/09/2016 Reçu en préfecture le 22/09/2016

L'aptitude de la société XSEA à agir concrètement sur l'aver in reduce ses projument une augmentation de ses fonds propres (Capital) lui permettant d'emprenter augmentation de ses fonds propres (Capital) lui permettant d'emprenter augmentation de ses fonds propres (Capital) lui permettant d'emprenter augmentation de ses fonds propres (Capital) lui permettant d'emprenter augmentation de ses fonds propres (Capital) lui permettant d'emprenter augmentation de ses fonds propres (Capital) lui permettant d'emprenter augmentation de ses fonds propres (Capital) lui permettant d'emprenter augmentation de ses fonds propres (Capital) lui permettant d'emprenter augmentation de ses fonds propres (Capital) lui permettant d'emprenter augmentation de ses fonds propres (Capital) lui permettant d'emprenter augmentation de ses fonds propres (Capital) lui permettant d'emprenter augmentation de ses fonds propres (Capital) lui permettant d'emprenter augmentation de ses fonds propres (Capital) lui permettant d'emprenter augmentation de ses fonds propres (Capital) lui permettant d'emprenter augmentation de ses fonds propres (Capital) lui permettant d'emprenter augmentation de ses fonds propres (Capital) lui permettant d'emprenter augmentation de ses fonds propres (Capital) lui permettant d'emprenter augmentation de la social de la second de la sec

Par délibération en date du 13 juillet 2016, le Conseil d'Administration de la société XSEA, a validé la mise en œuvre des démarches nécessaires à une augmentation de capital de la Société, à intervenir d'ici la fin de l'année 2016.

Cette augmentation de capital se concrétisera sous la forme :

- d'un apport en nature du bâtiment Innova par Lorient Agglomération, valorisée par France Domaine à hauteur de 1 939 000 €
- d'un apport en numéraire par la Caisse des Dépôts et Consignations de 2 000 000 €

Comme il lui en a été soumis la possibilité dans la phase de création de la société XSEA, la commune de Guidel est actionnaire (1000 actions) de la SEM XSEA.

L'article L.1524-1 du Code Général des Collectivités Locales énonce « qu'à peine de nullité, l'accord du représentant d'une collectivité territoriale actionnaire d'une SEM [...] sur la modification portant la composition du capital [...] d'une société d'économie mixte locale ne peut intervenir sans une délibération préalable de son assemblée délibérante approuvant la modification ».

Il est demandé au conseil municipal:

- d'approuver l'augmentation de capital de la société d'économie mixte XSEA
- de renoncer à son Droit Préférentiel de Souscription dans le cadre de l'augmentation de capital

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,

VU l'avis de la Commission des Finances, du Personnel communal et des Affaires économiques du 06 Septembre 2016

DECIDE:

- d'approuver l'augmentation de capital de la société d'économie mixte XSEA
- de renoncer à son Droit Préférentiel de Souscription dans le cadre de l'augmentation de capital

Adopté à l'unanimité.

POUR EXTRAIT CONFORME, GUIDEL, le 21 Septembre 2016 Le Maire, François AUBERTIN

